

Conseil municipal de Restigné. Séance du 07 Septembre 2015.

Compte-rendu.

Sont présents :

Mesdames HASCOET, LEGOFF, PICHET, MOUTTE, MOREAU, GALBRUN

Messieurs BESNIER, PERON, BILLECARD, CHAMPENOIS, GOURDON

Sont excusés :

Madame DUBOIS qui donne pouvoir à Madame HASCOET,

Monsieur HENRY qui donne pouvoir à Madame GALBRUN,

Absents: Madame LUGATO ET Monsieur BEAURAIN

Nombre de conseillers en exercice : 15.

Le quorum étant atteint, Mme MOREAU est élue secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 6 Juillet est adopté.

N°1) Programme de voirie :avenants au marché de travaux

Monsieur PERON, adjoint, présente à l'assemblée l'avancée des travaux de voirie 2015 et précise que des ajustements comme suit doivent être prévus

RUES	MARCHE INITIAL HT	AVENANT HT
Rue de la Grande Vigne 1	1.150,00	néant
Rue du Clos Besnard	6.740,00	+1.485,00
Rue des Vinaudières	5.479,50	- 524,00
Bel Air	2.210,00	- 2.210,00
Rue de la Petite Mairie	5.887,50	+ 1.117,00
Route de Haut Champs	950,00	néant
Rue de la Grande Vigne 2	7.476,00	+ 165,00
TOTAL	29.893,00	+ 33,00

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité :

- approuve la passation d'un avenant n°1 de 33,00 €HT soit 39,60 € TTC avec l'entreprise SAS HARDOUIN – route de Fontevraud – Souzay Champigny – 49400 SAUMUR :
- autorise Madame le Maire à signer tout document afférent à la passation de ces avenants.

N°2) Réseau électrique :

Dans le cadre du projet d'aménagement de la route de Bourgueil , à Fougerolles, il est envisagé de supprimer les 2 poteaux électriques situés de part et d'autre de la rue de la Garenne, qui gênent la visibilité des automobilistes pour s'engager sur la route de Bourgueil.

La commune a demandé au Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire (SIEL), d'étudier l'effacement de la ligne électrique basse tension entre les n°84 et 88 de la route de Bourgueil pour permettre l'élimination de ces 2 poteaux. Le SIEL a communiqué à la commune le montant estimatif des travaux qui s'élève à 30 878,50€ HT. Sur ce montant , la part de la commune s'élèvera à 3087,85€.

Le conseil est sollicité pour approuver cet effacement

Après concertation, le conseil municipal à l'unanimité

- approuve ce projet d'effacement de réseau électrique basse tension entre le 84 et 88 route de Bourgueil
- autorise Mme le Maire à engager les démarches auprès du SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire) pour ce projet et à signer tout document afférent à ce dossier.

N°3) Réseau électrique : installation de transformateur

ERDF a programmé, pour 2016 (première semaine), une restructuration du réseau électrique HT/20KV qui alimente la commune de Restigné pour améliorer la qualité du service (fiabilisation du réseau Benais-Restigné). Le principe de cette restructuration consiste à supprimer la ligne à haute tension aérienne sur une grande partie de la route de Bourgueil et de la remplacer par un réseau souterrain dont l'artère principale sera la rue des Pressoirs.

Dans ce nouveau schéma il est nécessaire d'installer un nouveau transformateur au sol (sur le domaine public : endroit prévu suffisamment large face à la parcelle cadastrée 113, section ZC) pour remplacer l'ancien transformateur sur poteau situé actuellement au carrefour Rue Basse/Rue Noiret. Il sera procédé à l'enfouissement de 2,3 km de réseau aérien, sur une longueur de 2,66km.

Ces travaux seront réalisés en dehors de la période des vendanges.

Ces travaux décalent les travaux initialement prévus sur le réseau basse tension.

Le conseil approuve ces travaux à l'unanimité.

N°4) Compétence numérique :

A la demande de la CCPB, il est demandé à l'ensemble des conseillers municipaux de bien vouloir délibérer sur la démarche d'adhésion entamée par la CCPB au Syndicat Mixte Ouvert Touraine Cher Numérique.

Mme Le Maire expose le but de cet adhésion. Cela permettra d'améliorer le réseau internet par la mise en oeuvre d'ouvrages de maîtrise de haut niveau sur le réseau numérique afin d'améliorer la qualité numérique.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la démarche entamée par la CCPB .

N°5) Raid des Alizés-demande de subvention

Le raid des Alizés est un raid multisports qui se court à la Martinique par équipes de 3 , exclusivement féminines du 19 au 23 Novembre 2015.

Toutes les équipes représentent une association caritative de leur choix qui recevra un don dont le montant est fixé en fonction des performances de l'équipe.

Une employée communale a constitué avec 2 autres sportives, l'équipe des « Gaz'Elles » pour soutenir l'association « Fibromyalgie France ». Pour finaliser son projet, l'équipe est à la recherche de financement et sollicite le conseil municipal de Restigné pour l'octroi d'une subvention .

Mme Le Maire propose d'accorder une subvention de 200 € :

Après avoir entendu l'exposé, le conseil décide, à l'unanimité :

- de verser 200 € à l'équipe des Gaz'Elles à la condition que la participation au Raid des Alizés de cette équipe soit effective ;
- que dans l'hypothèse où l'équipe des Gaz'Elles ne pourrait pas participer au Raid, une subvention de 200 € serait accordée à l'association « Fibromyalgie France », association retenue par l'équipe.

N°6) Information sur le dossier PAVE pharmacie :

L'architecte des Bâtiments de France a donné son accord sur le projet proposé par la Mairie. Il reste à obtenir l'accord de la commission « accessibilité ». Une fois l'intégralité des accords obtenus, le

dossier sera présenté au conseil municipal pour approbation et une consultation des entreprises pourra intervenir.

N°6) Point sur les regroupements intercommunaux

–Mme Galbrun informe le conseil du rapprochement des offices de tourisme de Bourgueil et de Langeais. La constitution de l'Epic sera prochainement soumise à l'approbation du conseil communautaire qui dispose de la compétence tourisme. Un directeur sera nommé à la tête de l'EPIC et le personnel sera conservé.

- Mr CHAMPENOIS, conseiller, informe des dispositions prises par le SITS pour faire face aux travaux réalisés sur le pont de Chinon.

–Mme Moreau donne des informations sur le dernier comité syndical du PNR

–Mr Peron informe le conseil du rapport de « Veolia » lors du dernier comité consultatif « Eau et assainissement » de la CCPB

–Mme Le Maire donne lecture d'un courrier du ministère de l'intérieur sur l'accueil des réfugiés. En attente de précision, cette question sera revue par le conseil ultérieurement.

–Mr Besnier informe des travaux effectués :

→ à l'école de Restigné : la peinture de la classe de Mme La Directrice a été réalisée durant les vacances scolaire d'été.

→ la transformation des chaufferies au gaz : les travaux de chaufferies sont pratiquement terminés.

- à la salle des Fêtes : les travaux sont en cours.

- la réception des travaux est prévue pour le 24 septembre, la mise en chauffage, pour le 15 octobre.

→ une réunion de la commission de travaux est prévue le 14 octobre 2010 à 9h30 pour examiner les travaux futurs

N°7) Questions diverses :

Mme Le Maire donne des informations sur la rentrée scolaire qui s'est bien déroulée.

La cantine scolaire compte 120 rationnaires et le gaz a été mis en service à la cuisine de la cantine.

La séance est levée à 21h 40.